# DESCRIPTIONS DE LEÇONS ET GUIDES PÉDAGOGIQUES MODIFIÉS – PE 1 DE L'OCOM M107.04

A-CR-CCP-701/PG-002

**OCOM M107.04 – ÉNONCER LES OBJECTIFS ET LA DEVISE DU PROGRAMME DES CADETS DE L'ARMÉE**

1. **Rendement.** Énoncer les objectifs et la devise du programme des cadets de l'Armée.

2. **Conditions**

   a. Éléments fournis :

      (1) de la supervision; et

      (2) de l'aide au besoin.

   b. Éléments non permis : S.O.

   c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.

3. **Norme.** Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit :

   a. bien connaître la mission et la vision du programme des cadets;

   b. énoncer les objectifs du programme des cadets de l'Armée; et

   c. énoncer la devise du programme des cadets de l'Armée.

4. **Points d'enseignement**

| PE | Description | Méthode | Durée | Réf |
|---|---|---|---|---|
| PE1 | Énoncer la mission du programme des cadets, celle de contribuer au développement et à la préparation des jeunes à devenir adultes en les rendant aptes à relever les défis de la société moderne par l'entremise d'un programme dynamique ancré dans la communauté. | Exposé interactif | 10 min | A0-003 |

5. **Durée**

   a. Introduction/Conclusion : 5 min

   b. Exposé interactif : 10 min

   c. Total : 15 min

6. **Justification.** La méthode d'instruction par exposé interactif a été choisie, parce qu'elle permet à l'instructeur de faire une présentation semi-formelle de la matière, durant laquelle les cadets peuvent participer en posant des questions ou en y répondant, et en faisant des commentaires sur la matière ou en participant à de courtes activités. Cette méthode plaît aux apprenants auditifs, en plus d'offrir des possibilités de participation active dans des activités qui plaisent aux apprenants tactiles/kinesthésiques.

7. **Documents de références**

   a. A0-010 D Cad (1999). OAIC 11-03, *Mandat du programme des cadets*. Ordonnances sur l'administration et l'instruction des cadets (vol. 1). Ottawa, ON.

   b. C2-040 La Ligue des cadets de l'Armée du Canada (2006). *Politique 3.1 : But des organisations des cadets du Canada*. Extrait le 25 mai 2006 du site http://www.armycadetleague.ca/templates/pdf/refmanual/english/pol_3_1.pdf.



Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-703/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-703-PF-002/A-CR-CCP-703-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

8. **Matériel d'instruction**

   a. Le matériel de présentation (par exemple, tableau blanc, tableau de papier, RPJ) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement; et

   b. Des feuilles de papier et marqueurs appropriés pour les activités.

9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.

10. **Modalités de contrôle.** Il n'y a pas d'évaluation formelle à cet OCOM. Les instructeurs confirmeront que les cadets ont compris la matière lors du contrôle de fin de leçon.

11. **Remarques.** S.O.



Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-703/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-703-PF-002/A-CR-CCP-703-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

A-CR-CCP-701/PF-002

**CADETS ROYAUX DE L'ARMÉE CANADIENNE**

**ÉTOILE VERTE**

**GUIDE PÉDAGOGIQUE**

**SECTION 4**

**OCOM M107.04 – DÉCRIRE TROIS OBJECTIFS DU PROGRAMME DES CADETS**

Durée totale : 15 min

## PRÉPARATION

### INSTRUCTIONS PRÉALABLES À LA LEÇON

Les ressources nécessaires à l'enseignement de cette leçon sont énumérées dans la description de leçon qui se trouve au chapitre 4 de la NQP. Les utilisations particulières de ces ressources sont indiquées tout au long du guide pédagogique, notamment au PE pour lequel elles sont requises.

Réviser le contenu de la leçon pour se familiariser avec la matière avant d'enseigner la leçon.

### DEVOIR PRÉALABLE À LA LEÇON

S.O.

### APPROCHE

Cette leçon est présentée à l'aide de la méthode d'instruction par exposé interactif. La méthode d'instruction par exposé interactif a été choisie, parce qu'elle permet à l'instructeur de faire une présentation semi-formelle de la matière, durant laquelle les cadets peuvent participer en posant des questions ou en y répondant, et en faisant des commentaires sur la matière ou en participant à de courtes activités. Cette méthode plaît aux apprenants auditifs, en plus d'offrir des possibilités de participation active dans des activités qui plaisent aux apprenants tactiles/kinesthésiques.

## INTRODUCTION

### RÉVISION

S.O.

### OBJECTIFS

À la fin de cette leçon, le cadet devrait être en mesure d'énoncer les objectifs du programme des cadets de l'Armée.

### IMPORTANCE

La connaissance des objectifs du programme des cadets de l'Armée est primordiale pour tout cadet de l'Armée. Cette information donnera aux cadets une meilleure compréhension sur la façon dont le programme des cadets peut les aider à se développer à la fois comme cadet et comme personne.



Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-703/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-703-PF-002/A-CR-CCP-703-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

A-CR-CCP-701/PF-002

**Point d'enseignement 1** **Décrire les trois objectifs du programme des cadets**

Durée : 10 min Méthode : Exposé interactif



Les objectifs du programme des cadets sont :

- développer chez les jeunes les qualités de civisme et de leadership;
- promouvoir la bonne forme physique; et
- stimuler l'intérêt de la jeunesse pour les activités maritimes, terrestres et aériennes des Forces canadiennes (FC).

**DÉVELOPPER CHEZ LES JEUNES LES QUALITÉS DE CIVISME ET DE LEADERSHIP**

Le programme des cadets vise à aider au développement des cadets pour qu'ils deviennent de bons citoyens et de bons chefs.

Par l'entremise d'activités liées à la citoyenneté et au service communautaire, le cadet développe une appréciation de l'appartenance à la communauté et à la participation au sein des communautés locales, régionales, provinciales, nationales et globales des cadets. La participation active des cadets aura un impact positif sur les communautés locales, ce qui contribuera à la force et à la vitalité de la communauté.

Par l'entremise d'activités de leadership, les cadets développent des compétences interpersonnelles et assument des responsabilités en tant que membres efficaces d'une équipe, en tant que chefs et en tant qu'entraîneurs dynamiques. Ils développeront la capacité de se conduire de façon éthique et socialement responsable.

**PROMOUVOIR LA BONNE FORME PHYSIQUE**

Le programme des cadets vise à promouvoir le bien-être physique. Les cadets développent une compréhension des bienfaits d'une bonne forme physique et d'un style de vie sain. Cette compréhension, combinée à la participation continue à des activités physiques, aide au développement d'attitudes et de comportements positifs qui fortifient la résilience chez les cadets et leur permet d'affronter des défis.

**STIMULER L'INTÉRÊT DE LA JEUNESSE POUR LES ACTIVITÉS MARITIMES, TERRESTRES ET AÉRIENNES DES FC**

Le programme des cadets vise à exposer les jeunes aux activités maritimes, terrestres et aériennes des FC. Les cadets développent des compétences élémentaires grâce à la présentation et à l'interaction qu'ils ont avec les éléments respectifs des FC. Le programme des cadets éduque et promeut le lien avec les communautés maritimes civiles, d'aventure et d'aviation. Ces expériences et ces interactions combinées sont essentielles à l'identité particulière des organisations de cadets de la Marine, de l'Armée et de l'Air. De plus, elles se distinguent avec le programme des cadets dans son ensemble des autres programmes de développement des jeunes.

**CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 1**

**QUESTIONS**

Q1. Quels sont les trois objectifs du programme des cadets?

Q2. Comment le programme des cadets fait-il la promotion d'une bonne forme physique?



Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-703/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-703-PF-002/A-CR-CCP-703-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

Q3. Comment le programme des cadets stimule-t-il l'intérêt pour les activités maritimes, terrestres et aériennes des FC?

**RÉPONSES ANTICIPÉES**

R1. Développer chez les jeunes les qualités de civisme et de leadership, promouvoir l'activité physique et stimuler l'intérêt pour les activités maritimes, terrestres et aériennes des FC.

R2. Le programme des cadets vise à promouvoir le bien-être physique. Les cadets développent une compréhension des bienfaits d'une bonne forme physique et d'un style de vie sain. Cette compréhension, combinée à la **participation continue à des activités physiques**, aide au développement d'attitudes et de **comportements positifs** qui fortifient la résilience chez les cadets et leur permet d'affronter des défis.

R3. Le programme des cadets vise à exposer les jeunes aux activités maritimes, terrestres et aériennes des FC. Les cadets développent des compétences élémentaires grâce à la présentation et à l'interaction qu'ils ont avec les éléments respectifs des FC. Le programme des cadets éduque et promeut le lien avec les communautés maritimes civiles, d'aventure et d'aviation. Ces expériences et ces interactions combinées sont essentielles à l'identité particulière des organisations de cadets de la Marine, de l'Armée et de l'Air. De plus, elles se **distinguent avec le programme des cadets** dans son ensemble des autres programmes de développement des jeunes.

## CONFIRMATION DE FIN DE LEÇON

La participation des cadets au PE 1 servira de confirmation de l'apprentissage de cette leçon.

## CONCLUSION

**DEVOIR/LECTURE/PRATIQUE**

S.O.

**MÉTHODE D'ÉVALUATION**

S.O.

**OBSERVATIONS FINALES**

Les objectifs du programme des cadets de l'Armée donnent aux cadets une meilleure compréhension de ce que signifie être un cadet de l'Armée. Les préceptes de l'objectif contribuent à un sens de la fierté d'appartenir au programme des cadets de l'Armée.

**COMMENTAIRES/REMARQUES À L'INSTRUCTEUR**

S.O.

## DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

A0-010 D Cad. (1999). OAIC 11-03, *Mandat du programme des cadets*. Ordonnances sur l'administration et l'instruction des cadets (vol. 1). Ottawa, ON.

C2-040 La Ligue des cadets de l'Armée du Canada. (2006). *Politique 3.1 : But des organisations des cadets du Canada*. Extrait le 25 mai 2006 du site http://www.armycadetleague.ca/templates/pdf/refmanual/english/pol_3_1.pdf.



Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-703/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-703-PF-002/A-CR-CCP-703-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC



Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-703/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-703-PF-002/A-CR-CCP-703-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.